

---

 CANADA.
 

---

Le voyageur qui arrive des États-Unis au Canada, trouve une différence totale dans les mœurs, les usages, et la langue des habitans. Tout dans le pays dont il sort rappelle l'Angleterre, quoique l'on voie flotter sur les forts un pavillon différent de celui de cette puissance; au Canada, au contraire, les villages, les rivières, les familles ont des noms français, tandis que le pavillon annonce que la contrée est sous le gouvernement anglais. Les paysans que l'on rencontre ont comme ceux de plusieurs provinces de France, la tête affublée d'un bonnet bleu ou rouge, et jettent par dessus, le capuchon de leur casaque grise; ils ont une ceinture rouge; ils ont conservé l'usage d'avoir leurs cheveux noués en queue. On les voit rarement sans un brûle-gueule, c'est-à-dire, une pipe fort courte à la bouche. Les petits enfans accourent sur le seuil des portes pour saluer les passans, chose inconnue aux États-Unis. Les crucifix que l'on apperçoit le long des routes, les grandes églises, les chapelles nombreuses, les prêtres vêtus de leurs longues robes noires, tout est nouveau.

Depuis que les Anglais sont maîtres du Canada, ils l'ont divisé en deux provinces, le Haut-Canada situé à l'ouest, et le Bas-Canada à l'est. Ils sont séparés par la rivière des Ouatouacs qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent, un peu au-dessus de Montreal.

C'est dans le Bas-Canada que la plus grande partie de la population est française d'origine. Le pays est divisé en quatre districts qui sont, Montreal, Trois-Rivières, Quebec et Gaspé. Ces districts sont partagés en comtés, à la manière anglaise, et ceux-ci sont subdivisés en seigneuries, car les concessions de terrain faites par le gouvernement français furent modelées sur le régime féodal. Une autre subdivision fut introduite par les Anglais en 1790, tout en laissant subsister l'autre; ce fut celle de Townships, qui répondent à peu près à nos cantons. Les concessions des terrains compris dans ces Townships furent absolument libres.

En 1763 époque de la cession du Canada à la Grande-Bretagne par la France, le nombre de ses habitans était de 70,000; en 1776 on en comptait 90,000; suivant quelques auteurs, le Bas-Canada en contient aujourd'hui 235,000 et le Haut-Canada 100,000. Cette province s'est peuplée en grande partie d'Irlandais et d'Écossais, de quelques Anglais et d'Américains.

La population française est principalement resserrée sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent entre Montreal et Quebec. « Les fermes que l'on rencontre dans cette espace de plus de quatre cents milles, dit le voyageur anglais Weld, offrent un coup d'œil agréable, par la continuité des maisons et des champs cultivés. Les maisons généralement construites en madriers équarris et posés parallèlement les uns sur les autres, sont plus solides qu'aux États-Unis; les troncs d'arbres sont mieux façonnés et joignent mieux ensemble; en dehors ils sont parfaitement unis, et enduits d'une couche de peinture blanche; en dedans ils sont revêtus de planches de sapin. Les appartemens sont chauffés par des poëles qui rappellent ceux de la Russie. Comme les fenêtres s'ouvrent rarement, l'air s'épaissit et devient fétide: lorsque l'on demande aux Canadiens, pourquoi ils ne renouvellent pas l'air de leur maison, ils répondent comme à toutes les questions du même genre; ce n'est pas l'usage du pays. »

Tous les voyageurs anglais s'accordent à reconnaître chez le Canadien de la classe inférieure, la gaieté et la vivacité des Français; « ils dansent et chantent, dit Weld, sans avoir l'air de se soucier beaucoup du lendemain. » Quelques-uns ont un peu de cette humeur brusque et chagrine qui fait le caractère dominant des Américains. La vanité

les domine tous; pour peu que l'on appuie sur cette corde sensible, l'on est sûr de faire d'eux tout ce que l'on veut. Il en est très-peu parmi eux qui sachent lire ou écrire; les femmes possèdent le peu d'instruction que l'on rencontre dans cette contrée. Aussi un Canadien ne conclut jamais aucune affaire, il ne fait même aucune démarche importante sans consulter sa femme, et presque toujours il suit son avis. Tous, hommes et femmes, sont d'ailleurs plongés dans l'ignorance et la superstition.

Une bienveillance extrême fait oublier les défauts de ces bons Canadiens. « Nous avons, dit Heriot, passé la nuit dans une ferme où nous fûmes accueillis par les maîtres de la maison avec cette politesse qui distingue les Français. Ces bonnes gens s'empressèrent de nous apporter tout ce qu'ils avaient de bon et de commode. La table fut dressée à l'instant et couverte d'une nappe blanche; ils nous servirent du pain, du lait, des œufs, du beurre; c'était tout ce qu'ils avaient. Il est rare de trouver dans une ferme de la viande fraîche; c'est pourquoi les voyageurs sont dans l'usage de porter leurs provisions avec eux.

« Les Canadiens animés d'un esprit diamétralement opposé à celui des Américains, ne quittent pas volontiers les lieux qui les ont vus naître. Au lieu d'émigrer pour former des établissemens nou-

veaux, et pour défricher des terres bien plus fertiles que celles qu'ils cultivent, les membres d'une même famille partagent entre eux les propriétés foncières tant qu'il en reste un seul acre. »

« Les maisons des habitans de la campagne, dit Lambert, consistent ordinairement en un rez-de-chaussée divisé en quatre pièces; le galetas au-dessus est formé par l'intervalle compris entre le toit et le plancher. La cheminée est au centre de la maison. Là se trouvent la cuisine et la salle à manger; les autres pièces sont les chambres à coucher où il y a dans chacune un ou deux lits. Les meubles sont grossiers et souvent faits par ceux qui les possèdent. Une armoire et deux ou trois grands coffres contiennent les hardes et le linge; un buffet dans un coin renferme la faïence et les verres. La salle est ordinairement ornée d'une horloge et d'images de la vierge et des Saints. Dans la vaste cheminée de la cuisine, deux gros chenets en fer supportent d'énormes buches, et au-dessus, une forte crémaillère soutient une grande marmite à soupe qui est presque toujours sur le feu.

« Le thé et le café sont regardés comme des médicamens ou des objets de luxe; le lait est la boisson ordinaire des femmes et des enfans. Le pain mêlé de seigle est lourd, et souvent aigre

faute de levain. Les fours sont placés hors des maisons pour éviter les incendies.

« Les Canadiens sont polis envers tous les étrangers sans distinction; ils ont dans leurs manières, leur maintien et leur conversation, un air d'aisance qui les ferait prendre pour les habitans d'une grande ville plutôt que pour ceux d'un pays à moitié sauvage. Ils montrent de la déférence envers leurs supérieurs et jamais ne manifestent de la rudesse envers leurs inférieurs. Il règne entre eux une harmonie si grande, que souvent trois générations habitent sous le même toit, et que la famille ne se sépare que lorsqu'il n'est plus possible de morceler davantage le patrimoine héréditaire. Cette habitude de partager les propriétés afin de ne pas se diviser, toute nuisible qu'elle est sous le rapport de l'économie politique, prouve la bonne intelligence des parens entre eux. Les Canadiens se mariant jeunes, se voient de bonne heure entourés de nombreux enfans; aussi, hors des villes, les mœurs sont pures et les ménages heureux. Les femmes sont modestes, les hommes eux-mêmes ne se baignent jamais sans être couverts. Le Canadien salue tout le monde sur la route et à moins qu'il ne soit ivre, ce qui lui arrive rarement, il n'a de querelles avec personne.

« La mise des gens de la campagne est encore moins sujette qu'en Europe aux variations de la

mode. Hommes et femmes sont vêtus du drap et de la toile qui se fabriquent dans la maison ; ils tissent ou tricotent leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille et tannent les peaux destinées à leur fournir des bottes et des mocassons. Enfin ils font eux-mêmes leur savon, leurs chandelles, leur sucre qu'ils tirent du suc de l'érable, leurs charrues et leurs canots.

« Les Canadiens sont passionnés pour la danse et les fêtes. Ce n'est qu'après le carême qu'ils font leurs jours gras ; alors toutes les provisions de la ferme sont prodiguées ; les pâtés de dinde, les jambons, les aloyaux, les gigots de mouton, les terrines de soupe et de crème couvrent la table, sans compter le poisson, le gibier et les compotes de fruits. Quelquefois quatre-vingts ou cent personnes sont réunies à un dîner. A peine il est fini, le violon se fait entendre et la danse commence : les menuets, les contredanses, les gagues se succèdent sans interruption. A la campagne, les femmes et même les hommes ont la coutume de se barbouiller les joues avec du jus de betterave.

« A côté d'un bon naturel, les Canadiens possèdent un grand fond d'indolence qui n'exclut pas des dispositions heureuses et surtout beaucoup de courage. Dans la dernière guerre de la Grande-Bretagne contre les Etats-Unis, qui dura de 1812 à 1815, sir George Provost, général anglais, se

trouvant à Montreal, un corps de Canadiens vint le joindre du fond de la province ; un vieillard qui avait fait la guerre de l'indépendance était à leur tête. « Mon général, dit-il, nous avons appris que vous aviez besoin de monde, et nous sommes accourus à votre secours. J'ai servi aussi et, quoique vieux, je suis encore en état de faire mon devoir. » Leur antipathie pour les Américains, antipathie qui provenait originairement de la différence de religion, n'est pas encore éteinte ; elle les dispose à croire toutes sortes de bruits calomnieux contre les habitans des Etats-Unis et surtout contre les Bostoniens. S'il arrive un incendie à Quebec ; on s'écrie aussitôt : « *C'est un Bastonien qui a mis le feu !* » Car c'est ainsi que ce nom s'y prononce.

« L'extérieur du Canadien a éprouvé quelques changemens qui le font différer de ses ancêtres ; il est plus petit et moins bien fait, ses traits sont moins agréables ; il a le visage long et mince ; son teint brun et hâlé devient quelquefois, sans doute par l'effet du mélange avec la race indigène, aussi foncé que celui des Indiens. Ses yeux petits et noirs ont beaucoup de vivacité ; son nez saillant est généralement aquilin ; ses lèvres sont peu épaisses, ses joues maigres, les pommettes saillantes.

« Son langage a également subi des altérations. Dans l'origine de la colonie, elle reçut beaucoup

de paysans de différentes provinces, qui conservèrent leur patois; des soldats qui obtinrent leur congé se mêlèrent à ces premiers colons; il en résulta une langue qui n'était pas très-élégante. Aujourd'hui la diversité des patois a disparu, tout le monde parle français, mais il est parfois incorrect. »

« Les paysans du Canada, dit un Américain, c'est-à-dire la grande masse du peuple, sont dans un état d'ignorance voisin de celui des sauvages, et leur pauvreté ressemble beaucoup au manque du nécessaire; cependant il sont peut-être aussi heureux que mes compatriotes; certainement ils ont bien moins de soucis. Ils ne sont pas astreints au service militaire; ils suivent implicitement la foi de leur curé, se contentent du pain de chaque jour, et ne s'occupent pas du lendemain. La mauvaise foi est inconnue parmi eux.

« Le sentiment de l'orgueil national, en tant qu'il est limité au pays qui nous a vus naître, est presque nul au Canada. Les souvenirs patriotiques des habitans se rattachent à un pays éloigné qu'ils commencent à oublier. Leur gouvernement actuel, étranger au peuple, n'a d'autre moteur que la force.

« Le Canadien est disposé à reconnaître la supériorité des Américains, il n'a aucun des préjugés nationaux des Français, si ce n'est qu'il veut que

son coq déploie ses ailes sur toutes les croix des clochers; qu'il aime à voir les fleurs de lys, les soleils et les autres emblèmes de la monarchie française que le gouvernement anglais a la sagesse de tolérer, laissant ainsi au peuple une ombre d'indépendance, tandis qu'il garde pour lui-même la réalité du pouvoir.

Quebec, capitale du Bas-Canada, est bâti à la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, sur un promontoire élevé de 250 pieds et situé entre l'embouchure de la rivière Saint-Charles et le cap Diamant. Au bas de ce promontoire s'étend la ville basse. Malgré la rapidité du courant, la marée monte de dix-huit à vingt pieds. Le fleuve forme devant la ville un superbe bassin qui a vingt brasses de profondeur, quoique la mer en soit éloignée de cent-vingt lieues, et dans lequel plusieurs flottes pourraient mouiller en sûreté. Souvent les parois de la montagne qui domine la ville basse, éclatent par les alternatives de froid et de dégel, et il s'en détache des quartiers de rochers qui écrasent les maisons et les passans. Cette partie de la ville est mal bâtie. En grim pant par un chemin en zigzag, qui est désigné par le nom de rue de la montagne, on parvient à la ville haute. On peut aller de l'une à l'autre par quelques autres passages, appelés avec raison, des casse-cous.

La ville haute renferme tous les édifices publics; elle est régulièrement fortifiée, munie de remparts, de portes, de sentinelles; enfin de tout ce qui constitue une ville de guerre. Elle est très-forte surtout du côté du fleuve où elle est si bien défendue par la nature, que l'on a jugé inutile d'y ajouter autre chose que de simples murs, encore n'en voit-on même pas dans les endroits qui sont entièrement inaccessibles. La principale batterie, celle qui domine le bassin, est de vingt-deux canons de vingt-quatre et d'autres pièces d'artillerie; une seconde batterie de six canons commande le chemin qui mène de la ville basse à la ville haute.

Du côté de terre, les fortifications sont entièrement l'ouvrage de l'art; l'on n'a rien épargné pour les rendre redoutables; elles ont été considérablement augmentées depuis que le pays appartient à la Grande-Bretagne.

La ville basse est sans aucune défense contre les attaques de l'ennemi, n'étant protégée que par une petite batterie qui donne sur le bassin et qui, de marée haute, se trouve au niveau de l'eau, et par des barrières élevées le long du fleuve et en dedans desquelles on peut placer des canons dans le cas d'un danger imminent.

Indépendamment de la force naturelle de Québec, augmentée par les ressources de l'art, sa sûreté dépend encore de la longueur et de la ri-

gueur de l'hiver; car il est impossible, tant qu'il dure, de pousser les travaux d'un siège, ni même de former un blocus.

Le service de la place exige une garnison de 10,000 hommes; elle est ordinairement de la moitié. Ses magasins et son arsenal sont toujours bien approvisionnés. Les troupes sont logées en partie dans des casernes et en partie dans des barraques à meurtrières, situées près le cap Diamant qui est élevé de 550 pieds au dessus du fleuve, et qui peut être considéré comme la citadelle de Québec. Malgré sa grande hauteur, on s'y procure de l'eau sans peine, car il suffit de creuser un trou à une profondeur ordinaire; on voit même l'eau sortir à gros bouillons de ses flancs.

La ville basse est principalement habitée par des marchands et des négocians. C'est un séjour fort désagréable par ses rues sales et étroites, ce qui, joint à la grande élévation des maisons, y rend la circulation de l'air difficile, de sorte qu'il est étouffé et mal sain. Les rues les plus basses sont infectées d'une odeur insupportable provenant des vases et des immondices que la marée en se retirant laisse sur le rivage.

La ville haute est plus sèche, plus claire et plus saine que la ville basse; elle n'a pourtant ni des maisons mieux construites ni des rues plus régulières; elle doit ses avantages à la nature seule;

les maisons quoique bâties en pierres, sont petites, de mauvais goût et mal distribuées. La cathédrale, le séminaire, le collège des jésuites changé en casernes, les récollets démolis pour faire place à des édifices publics, les ursulines et d'autres établissemens religieux, prennent la moitié de la ville; le reste est occupé par des rues qui montent et descendent.

De plusieurs point de la ville, on découvre des points de vue magnifiques; de la batterie qui commande le bassin, on aperçoit les vaisseaux qui, en longeant les quais, semblent passer sous les yeux du spectateur; le fleuve en cet endroit a six milles de largeur, l'œil en peut suivre le cours jusqu'à l'île d'Orléans qui est située en face de Quebec; il se perd entre les montagnes qui l'encaissent; dans une belle soirée d'été, on le prendrait pour un grand miroir qui reflète avec un nouvel éclat les riches teinte de l'horizon et les images des divers objets qui embellissent ses rives. Sa rive droite entrecoupée de bois et de caps, est encore couverte d'une forêt épaisse et se termine à la pointe Levi. La rive opposée est garnie d'habitations tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles ressemblent à un village qui se prolonge sur une étendue de plusieurs lieues. La vue de ce côté est bornée par une chaîne de montagnes qui bien qu'éloignées du rivage ont

l'air de sortir des eaux; et les maisons semblent suspendues aux pointes des rochers escarpés qui hérissent les flancs des rochers, parce que la plaine parfaitement unie qui les sépare est entièrement dérobée aux yeux du spectateur.

Ce qu'il y a de plus remarquable à Quebec, est la place d'armes dont les cotés sont formés par l'hôtel du gouverneur, la cathédrale anglicane, le palais de justice et les rues adjacentes.

L'Hôtel-Dieu est administré par une supérieure et vingt-sept sœurs. Les malades sont logés séparément. Les religieuses employent leurs momens de loisir à faire des ornemens pour les autels, des broderies, des portefeuilles et des sacs à ouvrage avec l'écorce mince, souple et tendre qui est sous la première enveloppe du bouleau, et sur laquelle on peut dessiner ou écrire comme sur du papier.

La cathédrale catholique a beaucoup de l'aspect imposant des églises d'Europe par sa grandeur et son élévation. Les boiseries du chœur ont été sculptées par un canadien qui fit le voyage de France, exprès pour se mettre en état d'effectuer ce travail.

Depuis que les Anglais possèdent le pays, ils n'ont pas permis que les couvens d'hommes prissent des novices; ainsi les religieux auxquels on laissa leurs biens étant successivement décédés, tout ce qu'ils possédaient est échu à la couronne.

On a au contraire laissé subsister les communautés de femmes. Les ursulines au nombre de trente-six s'occupent de l'éducation des filles; leur jardin est très-grand; le superflu de ce qu'elles recueillent forme une partie de leur modique revenu. Leur chapelle est ornée de beaux tableaux et de riches tapisseries des Gobelins.

L'hôpital général, très-bel édifice situé hors de la ville sur les bords de la rivière Saint-Charles, est dû à la munificence de Jean-Baptiste de Saint Varllier, second évêque de Quebec. Il est desservi par une supérieure et trente-sept religieuses qui remplissent avec une exactitude exemplaire les devoirs de la religion et de l'humanité.

Le Haut et Bas-Canada ne sont pas moins distincts par les lois que par les mœurs; dans l'une et dans l'autre il existe un conseil législatif et une chambre des représentans, ces deux assemblées ont la faculté de proposer des lois à l'acceptation du gouvernement, le projet sanctionné par le gouverneur est transmis au roi d'Angleterre qui pendant deux ans a le droit de le rejeter. Le conseil législatif est composé de quinze députés dans le Bas-Canada, et de sept dans la province haute; et la chambre des représentans de cinquante députés pour la première et de seize pour la seconde. Les conseils législatifs sont nommés par le gouverneur. Les représentans sont élus par les

propriétaires des villes et des districts. Les pouvoirs de chaque chambre durent quatre ans; le gouverneur a le pouvoir de les dissoudre. Les lois du Bas-Canada sont les coutumes de Paris avant l'année 1666. Dans le Haut-Canada on suit les lois et les formes anglaises. A la tête de l'administration est placé un officier qui porte le titre de gouverneur général des provinces britanniques de l'Amérique septentrionale.

La législature du Bas-Canada occupe l'ancien palais épiscopal de Quebec. Les évêques actuels, plus humbles que leurs prédécesseurs, se contentent de demeurer avec leur clergé dans le séminaire. Les séances se tiennent dans l'ancienne chapelle. Dans ce parlement en miniature on fait usage de deux langues, mais la liste des membres a prouvé à un voyageur que les Anglais étaient à présent en majorité.

Quebec est, à cause du voisinage des montagnes, sujet à des pluies fréquentes; malgré la longueur des jours, l'été n'y a guère de charmes. L'hiver est la saison des plaisirs. Lorsque le froid commence, on tue dans chaque ménage une quantité de bœufs, de moutons et de volailles suffisante pour la durée de la saison qui généralement ne finit qu'en avril, et quelquefois même empiète sur le mois de mai. La viande se gèle dès qu'elle est exposée à l'air, et se conserve s